

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 05/06/2025 - 21896 - 2020 B 10671 - 442 777 645 - LICK

21896.

Présentation des comptes annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

LICK

25-29 Quai Aulagnier
92600 ASNIERES SUR SEINE
04 78 66 58 58
arubio@extenso-telecom.com

Sommaire

Le bilan actif

Le bilan passif

Le compte de résultat (premiere partie)

Le compte de résultat (seconde partie)

Bilan et Compte de résultat

Bilan Actif

LICK

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 17/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	63 905	6 750	57 155	59 213
Fonds commercial	3	3		
Autres immobilisations incorporelles	282 110	282 110		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	346 018	288 863	57 155	59 213
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 000		1 000	1 000
TOTAL immobilisations financières :	1 000		1 000	1 000
ACTIF IMMOBILISÉ	347 018	288 863	58 155	60 213

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	59 777	59 777		8 387
TOTAL stocks et en-cours :	59 777	59 777		8 387
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	539 942		539 942	481 391
Autres créances	1 135 764		1 135 764	950 184
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 675 706		1 675 706	1 431 575
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	138 550		138 550	310 655
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	138 550		138 550	310 655
ACTIF CIRCULANT	1 874 033	59 777	1 814 256	1 750 618

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	2 221 051	348 640	1 872 411	1 810 831
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Bilan Passif

LICK

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 17/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(17 589 117)	(17 336 754)
Résultat de l'exercice	(64 479)	(252 363)
TOTAL situation nette :	(16 652 595)	(16 588 117)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(16 652 595)	(16 588 117)
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		5 760
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		5 760
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	628	564
Emprunts et dettes financières divers	2 412 695	2 412 695
TOTAL dettes financières :	2 413 323	2 413 259
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	9 222	9 222
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 234 027	15 365 936
Dettes fiscales et sociales	631 437	357 656
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	236 997	247 114
TOTAL dettes diverses :	16 102 462	15 970 706
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	18 525 007	18 393 188
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 872 411	1 810 831

Compte de Résultat (Première Partie)

LICK

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 17/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises	689 154	4 925 639	5 614 794	4 214 033
Production vendue de biens				
Production vendue de services	421 955	1 149	423 104	233 953
Chiffres d'affaires nets	1 111 109	4 926 788	6 037 897	4 447 986
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			165 241	210 928
Autres produits			55	10
PRODUITS D'EXPLOITATION			6 203 194	4 658 923
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			5 740 803	4 042 051
Variation de stock de marchandises			(10 452)	194 251
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			432 950	611 369
TOTAL charges externes :			6 163 301	4 847 670
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			175	4 833
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales			7 571	
TOTAL charges de personnel :			7 571	
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 058	2 252
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			18 839	575
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			20 897	2 827
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			4	23 734
CHARGES D'EXPLOITATION			6 191 948	4 879 064
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			11 246	(220 141)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

LICK

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 17/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	11 246	(220 141)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		149
Différences positives de change		0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		149
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	75 724	30 167
Différences négatives de change		2 038
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	75 724	32 204
RÉSULTAT FINANCIER	(75 724)	(32 055)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(64 479)	(252 196)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		167
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		167
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(167)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	6 203 194	4 659 072
TOTAL DES CHARGES	6 267 672	4 911 435
BÉNÉFICE OU PERTE	(64 479)	(252 363)

Index

Le bilan actif.....	4
Le bilan passif.....	5
Le compte de résultat (premiere partie).....	6
Le compte de résultat (seconde partie).....	7

mazars

109, rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06

LICK

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mazars

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Capital de 5 986 008 euros - RCS Lyon B 351 497 649

LICK

Société par actions simplifiée

RCS : Paris : 442 777 645

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société LICK,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LICK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Lyon, le 13 mai 2024

Séverine Hervet

Associé

DocuSigned by:
 SEVERINE HERVET
C22EB95103A0460...

LICK

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	63 905	6 750	57 155	59 213
Fonds commercial	3	3		
Autres immobilisations incorporelles	282 110	282 110		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	346 018	288 863	57 155	59 213
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 000		1 000	1 000
TOTAL immobilisations financières :	1 000		1 000	1 000
ACTIF IMMOBILISÉ	347 018	288 863	58 155	60 213

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	59 777	59 777		8 387
TOTAL stocks et en-cours :	59 777	59 777		8 387
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	539 942		539 942	481 391
Autres créances	1 135 764		1 135 764	950 184
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 675 706		1 675 706	1 431 575
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	138 550		138 550	310 655
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	138 550		138 550	310 655
ACTIF CIRCULANT	1 874 033	59 777	1 814 256	1 750 618

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	2 221 051	348 640	1 872 411	1 810 831
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

LICK

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(17 589 117)	(17 336 754)
Résultat de l'exercice	(64 479)	(252 363)
TOTAL situation nette :	(16 652 595)	(16 588 117)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(16 652 595)	(16 588 117)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		5 760
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		5 760
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	628	564
Emprunts et dettes financières divers	2 412 695	2 412 695
TOTAL dettes financières :	2 413 323	2 413 259
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	9 222	9 222
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 234 027	15 365 936
Dettes fiscales et sociales	631 437	357 656
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	236 997	247 114
TOTAL dettes diverses :	16 102 462	15 970 706
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	18 525 007	18 393 188
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 872 411	1 810 831

LICK

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 05/02/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises	689 154	4 925 639	5 614 794	4 214 033
Production vendue de biens				
Production vendue de services	421 955	1 149	423 104	233 953
Chiffres d'affaires nets	1 111 109	4 926 788	6 037 897	4 447 986

Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	165 241	210 928
Autres produits	55	10
PRODUITS D'EXPLOITATION	6 203 194	4 658 923

CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises [et droits de douane]	5 740 803	4 042 051
Variation de stock de marchandises	(10 452)	194 251
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]		
Autres achats et charges externes	432 950	611 369
TOTAL charges externes :	6 163 301	4 847 670
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	175	4 833
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et traitements		
Charges sociales	7 571	
TOTAL charges de personnel :	7 571	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 058	2 252
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	18 839	575
Dotations aux provisions pour risques et charges		
TOTAL dotations d'exploitation :	20 897	2 827
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	4	23 734
CHARGES D'EXPLOITATION	6 191 948	4 879 064

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	11 246	(220 141)
--------------------------------	---------------	------------------

LICK

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 05/02/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	11 246	(220 141)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		149
Reprises sur provisions et transferts de charges		0
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		149
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	75 724	30 167
Différences négatives de change		2 038
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	75 724	32 204
RÉSULTAT FINANCIER	(75 724)	(32 055)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(64 479)	(252 196)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		167
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		167
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(167)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	6 203 184	4 659 072
TOTAL DES CHARGES	6 267 672	4 911 435
BÉNÉFICE OU PERTE	(64 479)	(252 363)

LICK SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

I.1. Présentation de la société

La société Lick, société par actions simplifiée, a pour activité principale la commercialisation de tous produits, matériels et services liés à l'électronique, l'informatique et les télécommunications.

I.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun

I.3. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-07 du 4 décembre 2021 modifiant le règlement n°2015-03 du 5 juin 2014 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

Le montant des capitaux propres à la clôture de l'exercice demeure inférieur à la moitié du capital social. Le principe de continuité d'exploitation est subordonné au soutien

financier du groupe et à l'amélioration prévu des performances et de la rentabilité. Pour rappel, les besoins financiers sont assurés par la société mère Innov8 group qui marque ainsi son soutien.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices ;

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

II.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 2 à 3 ans.

II.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service). Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

LICK SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- | | |
|----------------------------|-------------|
| - Installations Techniques | 5 à 10 ans, |
| - Matériel et Outillage | 5 ans, |
| - Matériel informatique | 3 ans, |
| - Mobilier | 5 à 10 ans. |

II.3. Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

II.4. Stocks

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont évaluées au coût réel d'achat, net des remises obtenues des fournisseurs, et selon la méthode du coût moyen pondéré.

La dépréciation des stocks est déterminée au cas par cas en fonction du prix de vente futur, estimé selon la qualité et les possibilités d'écoulement du produit.

II.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances clients sont éventuellement dépréciées au cas par cas pour tenir compte des difficultés de recouvrement identifiées à la date de clôture des comptes.

II.6. Provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

LICK SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

II.7. Indemnité de départ à la retraite

Il n'y a pas de salariés inscrits dans la société au 31 décembre 2023.

II.8. Créances et dettes en devises étrangères

Les créances et les dettes en devises étrangères sont converties au taux de clôture, donnant lieu à constatation de perte ou gain de change latents.

III. NOTES SUR LE BILAN

III.1. Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de brevets et licences pour une valeur brute de K€ 58 au 31 décembre 2023 comme au 31 décembre 2022, de logiciels pour une valeur brute de K€289 au 31 décembre 2023 identique au 31 décembre 2022.

La marque de Lick représente pour le groupe une véritable vitrine commerciale notamment au travers de son site internet, le référencement Google restant encore très efficace.

Le groupe génère des leads d'entrée, par l'intermédiaire du support qui redirige les contacts entrant, soit vers Ascendeo (accessoires) soit vers Extenso (mobiles et objets connectés), ce qui permet de favoriser le e-commerce.

Bien qu'aucune redevance ne soit facturée au titre de la mise à disposition de notre incorporel, sa forte utilisation, légitime la valeur d'inventaire telle que figurant au bilan.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Valeur brute 31.12.22	Acquisitions, apports, création	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute 31.12.23
Frais d'établissement et de développement					
Autres Immobilisations incorporelles	346 018	0	0	0	346 018
Total	346 018	0	0	0	346 018

AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres Immobilisations incorporelles	286 802	2 058	0	288 860
Total	286 802	2 058	0	288 860

III.2. Immobilisations corporelles

Il n'y a pas eu d'acquisition au cours de l'exercice.

III.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières ne sont constituées que de dépôts et cautionnements, pour une valeur brute au 31 décembre 2023 de K€ 1 comme au 31 décembre 2022.

III.4. Stocks

Le stock brut s'élève à K€ 60 au 31 décembre 2023 contre K€ 49 au 31 décembre 2022. Le stock de l'ancienne activité est entièrement provisionné pour K€ 38 et K€ 21 concernant la nouvelle activité soit un total de provision de K€ 60 contre K€ 41 au 31 décembre 2022.

III.5. Créances clients et comptes rattachés et autres créances

L'ensemble des créances s'élève à K€ 1 676 et est à moins d'un an.

Le poste client représente 540 K€.

Il n'y a pas de provision clients au 31 décembre 2023 tout comme l'année dernière

Les Autres créances représentent les montants suivants :

En K€	31.12.23	31.12.22
Créances fiscales et sociales	1 103	466
Débiteurs divers	33	483
Total	1 136	950

III.6. Capital social

Le capital social s'élève à € 1 000 000 et se compose de 2 080 actions au nominal de €480.77 chacune, détenues à hauteur de 100% par la société INNOV8 GROUP.

III.7. Capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre 2022	(16 588)
Résultat de l'exercice	(64)
Capitaux propres au 31 décembre 2023	(16 653)

III.8. Provisions pour risques et charges

LICK SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

Il n'existe plus de provisions pour risques et charges (contre K€6 au 31 décembre 2022)

En €	Montant début	Augmentations	Diminutions	Montant fin
PROVISIONS	d'exercice	Dotations	Reprises	d'exercice
Provisions pour litiges	5 760		5 760	0
Provisions pour perte de change	0		0	0
Provisions pour pensions et oblig. simil.	0			0
Autres provisions pour risques et charges	0			0
Total provisions risques et charges	5 760	0	5 760	0
Provisions sur immobilisations incorp.	3			3
Provision sur immobilisations financières	0			0
Provisions sur stocks et en cours	40 938	18 839		59 777
Provisions sur comptes clients	0			0
Autres provisions pour dépréciation	0		0	0
Total provisions pour dépréciations	40 941	18 839	0	59 780
Total général	46 701	18 839	5 760	59 780

Le montant des reprises de provisions pour risques et charge n'a pas été utilisé sur l'exercice 2023.

III.9. Dettes et créances – échéances

LICK SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 000		1 000
Total de l'actif immobilisé	1 000	0	1 000
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	539 943	539 943	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
Etat - impôts sur les bénéfices			
Etat - taxe sur la valeur ajoutée	764 359	764 359	0
Etat - autres impôts et taxes	228 284	228 284	0
Groupe et associés	0	0	0
Débiteurs divers	33 222	33 222	0
Total de l'actif circulant	1 565 808	1 565 808	0
Total	1 566 808	1 565 808	1 000

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	628	628		
Fournisseurs et comptes rattachés	15 234 027	15 234 027		
Personnel et comptes rattachés	0	0		
Sécurité sociale et autres organismes	0	0		
Taxe sur la valeur ajoutée	339 412	339 412		
Autres impôts et taxes	292 025	292 025		
Dettes sur immobilisations		0		
Groupe et associés	2 412 695	0	2 412 695	
Autres dettes dont avance reçues	246 219	246 219		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	18 525 006	16 112 311	2 412 695	0

Les dettes fournisseurs sont composées à hauteur de 14,6 M€ de dettes envers des sociétés sœurs dont la majeure partie fait l'objet d'une garantie de la société mère.

III.10. Comptes de régularisation actif et passif

LICK SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

III.10.1. Produits constatés d'avance

Il n'y a pas de produits constatés d'avance au 31 décembre 2023, tout comme pour l'exercice précédent

III.10.2. Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

En K€	31.12.23	31.12.22
Créances clients	234	96
Autres créances	44	371
Total	278	467

III.10.3. Charges à payer inclus dans les postes du bilan

En K€	31.12.23	31.12.22
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1	1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6	9
Dettes fiscales et sociales	8	2
Autres dettes	237	247
Total	252	259

III.10.4. Charges constatées d'avance

Il n'y a pas de charges constatées d'avance au 31 décembre 2023 tous comme lors de l'exercice précédent.

III.11. Filiales et participations

Lick SAS ne détient plus de titres de participation au 31/12/2023

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

IV.1. Ventilation du chiffre d'affaires net

IV.1.1. Répartition par activité

En K€	31.12.23	31.12.22
Produits	5 615	4 214
Prestations de services	423	234
Total	6 038	4 448

IV.1.2. Répartition géographique

En K€	31.12.23	31.12.22
France	1 111	1 572
Export & CEE	4 927	2 875
Total	6 038	4 447

IV.2. Produits et charges d'exploitation

Les produits d'exploitation au 31 décembre 2023 s'élèvent à K€ 6203 contre K€4 659 au 31 décembre 2022.

Les charges d'exploitation au 31 décembre 2023 s'élèvent à K€ 6 192 contre K€4 879 au 31 décembre 2022.

IV.3. Produits et charges financières

Les produits financiers au 31 décembre 2023 s'élèvent à € 0 contre € 149 au 31 décembre 2022.

Les charges financières au 31 décembre 2023 s'élèvent à K€ 76 contre K€ 32 comme au 31 décembre 2022.

IV.4. Produits et charges exceptionnelles

Il n'y a pas eu de produits exceptionnels au cours de cet exercice comme l'année dernière. Les charges exceptionnelles sont inexistantes en 2023 contre 167 Euros au cours de l'année précédente.

LICK SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

IV.5. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

En K€	Résultat avant impôt	Impôts	Résultat net
Résultat courant	-64	0	-64
Résultat exceptionnel	0	0	0
Total	-64	0	-64

IV.6. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :

En K€	Réintégrations	Reprises
Gains latents	0	0
Pertes latentes	0	0
Organic	0	0
Totaux	0	0
Net		0
Allègement de la dette future d'impôt		0

IV.7. Honoraires des commissaires aux comptes

L'information est communiquée dans le cadre des comptes consolidés.

V. AUTRES INFORMATIONS

V.1. Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société INNOV8 GROUP, située 25-29 quai Aulagnier 92600 Asnières sur Seine et immatriculée au registre du commerce de Nanterre sous le numéro Siret 810 519 892 00022.

LICK SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale est signée avec INNOV8 GROUP et est applicable à compter du 1^{er} juillet 2015. Comme le prévoit la convention d'intégration fiscale, Lick calcul son impôt sur les sociétés indépendamment de la convention et le remonte à la société mère. Le résultat fiscal au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de Lick est un déficit fiscal de 64 479 €.

V.2. Effectifs

Il n' y a pas eu de salarié au cours de l'exercice 2023.

V.3. Rémunération des organes de direction

N/A

LICK SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

V.4. Engagements financiers

Montants exprimés en €	31.12.23	31.12.22
Effets remis à l'encaissement non échus	-	-
Garantie obtenue	14 623 972	14 315 179
Nantissement	-	-

Autres engagements financiers (en euros) :

Aucun

La société n'a souscrit aucun crédit-bail.

LICK
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000.000 €
Siège social : 25-29 quai Aulagnier – 92600 Asnières-sur-Seine
R.C.S. NANTERRE 442 777 645
Ci-après (la "Société")

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 24 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
Le vingt-quatre mai à 11 heures,

La société INNOV8 GROUP, société par actions simplifiée au capital de 20.854.665,90 euros ayant son siège social au 25-29 quai Aulagnier – 92600 Asnières-sur-Seine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 810 519 892, **représentée par son président, la société INNOV8, elle-même représentée par son gérant, Monsieur Stéphane BOHBOT**,

Associée unique, propriétaire de l'intégralité de Deux mille quatre-vingts (2.080) actions de la Société,

Sur convocation de son Président, la société INNOV8,

A pris les décisions qui suivent relatives à l'ordre du jour suivant, au siège social :

- Lecture du rapport de gestion du Président sur la situation de la Société et son activité pendant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président et aux Directeurs Généraux,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Renouvellement du mandat des membres du Directoire et des Directeurs Généraux,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Cabinet MAZARS, Commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par le Président et ont été adressés au Commissaire aux comptes dans les délais légaux.

Est présente à la réunion Madame Françoise Grand, Directeur Général.

Il est fait lecture à l'Associée Unique du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique,

après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023,

approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de (64.479) Euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président et aux Directeurs Généraux, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

L'Associée Unique **prend acte** de ce qu'aucune dépense et charge non déductible fiscalement n'a été engagée au cours de l'exercice clos.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique,

après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes,

décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023, soit une perte de (64.479) € au compte « Report à Nouveau », lequel se verrait porté d'un solde négatif de (17.589.117) € à un solde négatif de (17.653.596) €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée Unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique, prend acte de ce qu'aucune nouvelle convention relevant de l'article L 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice social écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique,

après avoir entendu lecture du rapport du Président,

décide de renouveler les mandats de Membre du Directoire et Directeur Général de :

- Monsieur Serge SIMON, né le 27 janvier 1966, à Pau (64), de nationalité française, demeurant 66 avenue des Fusillés de Châteaubriant – 94100 Saint Maur,

- Madame Françoise GRAND, née le 30 juin 1967, à Suresnes (92), de nationalité française, demeurant 33 rue Blanche 75009 Paris,

à compter de ce jour et pour une durée de trois (3) années venant à expiration à l'issue de la décision collective ou de l'associée unique qui sera tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat et appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice écoulé.

La société INNOV8 Sarl, en sa qualité de Président de la Société, demeure de plein droit Membre et Président du Directoire, occupant ces fonctions tant qu'elle sera Président de la Société, le tout conformément à l'article 12.1 des statuts de la Société.

Monsieur Serge SIMON et Madame Françoise GRAND ont d'ores et déjà déclaré, chacun pour ce qui le concerne, accepter le renouvellement de leurs fonctions de membre du Directoire et de Directeur Général de la Société et ne faire l'objet d'aucune mesure d'interdiction ou d'empêchement susceptible de lui interdire l'exercice du mandat confié.

Chaque Directeur Général dispose, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Président, notamment de représentation de la Société. A l'égard de la Société, chaque Directeur Général est soumis aux mêmes limitations de pouvoirs que le Président, ces limitations n'étant pas opposables aux tiers.

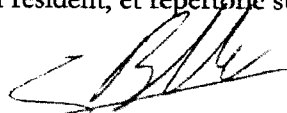
En outre, conformément aux stipulations de l'article 12.6 des statuts, l'Associé Unique confirme que :

- toute décision relative à une opération prévue dans le cadre du budget pourra être prise individuellement par chacun des membres du Directoire ;
- toute décision relative à une opération non prévue dans le cadre du budget devra être prise par la majorité des membres du Directoire.

CINQUIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations pour remplir toutes formalités qu'il appartiendra notamment de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et le Président, et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée Unique.



L'Associée Unique

Pour la société INNOV8 GROUP, la société INNOV8, elle-même représentée par Stéphane Bohbot



Le Président

Pour la société INNOV8
Stéphane Bohbot